

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'EPERSY DU 22 MARS 2010

Le Conseil Municipal s'est tenu en Mairie d'Epersy le lundi 22 mars 2010 à 20h00, sur convocation du 11 mars 2010.

Il était présidé par Nicole PELLICOLI, Maire d'Epersy

Etaient présents :

André BERTHET, Jean LEBLOND, Christophe DERIPPE, Robin LOJKIEWIEZ, Samuel CALLENS, Gérard LEGER, Christine CHATARD, Sylvie ROLLAND, Philippe RENAUD, Michelle MESSAGEOT

Secrétaire de séance : André BERTHET

Madame la Président ouvre la séance. Les points suivants ont été délibérés :

1 - Présentation du Compte Administratif 2009 et du Compte de Gestion

Madame le Maire présente le compte administratif 2009 qui laisse apparaître les résultats suivants :

- Excédent cumulé de Fonctionnement de 240 784.07 €
- Excédent cumulé d'Investissement de 763 710.16 €

Elle rappelle à l'Assemblée que le compte de gestion transmis par le Trésorier d'Albens est identique en tout point au compte administratif.

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2009 et le compte de gestion 2009.

2 - Présentation du Budget Primitif 2010

Madame le Maire cite article par article les montants proposés en 2010.

L'Assemblée approuve les montants proposés.

L'assemblée approuve et vote le budget 2010 de la commune.

3 - Affectation du résultat

Madame le Maire présente à l'assemblée l'affectation du résultat 2009.

L'Assemblée approuve les montants.

4 - Vote des taux d'imposition pour 2010

Madame le Maire rappelle qu'il convient de fixer les taux d'imposition des quatre taxes locales pour l'année 2010.

le Conseil Municipal vote les taux des quatre taxes directes locales pour l'année 2010 en fonction de l'augmentation de 1% du produit attendu, par rapport à celui de 2009, soit, pour

- La Taxe d'habitation : 12.67%
- La Taxe foncier bâti : 28.36%
- La Taxe foncier non bâti : 96.86%
- La Taxe professionnelle : 12.03%

5 - Prolongation du contrat de Madame Karène COYO

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que Madame Nelly PERRILLAT BOITEUX, secrétaire de mairie, suite à un arrêt pour maladie ordinaire de 6 mois, pourrait réintégrer son poste dans le cadre d'un mi-temps thérapeutique, sur avis du Comité Médical.

Dans l'attente de la décision du Comité Médical, Madame le Maire propose de reconduire le contrat de Madame Karène COYO, secrétaire de mairie remplaçante depuis le 18 janvier 2010, pour une durée de 3 mois.

Les membres du Conseil n'émettent aucune objection à la prolongation du contrat de Madame Karène COYO pour une durée de 3 mois, soit du 1^{er} avril au 30 juin 2010.

6 - Délégation de pouvoir

Dans un souci d'efficacité et de rapidité dans la gestion des affaires communales, Madame le Maire souhaite, par délégation du Conseil Municipal, pouvoir fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts.

Elle demande alors aux membres du Conseil leur accord pour cette délégation de pouvoir.

L'assemblée accepte.

7 - Placement de Trésorerie

Madame le Maire propose aux membres du Conseil le renouvellement du placement de Trésorerie pour une durée de 3 mois.

Elle rappelle le taux actuel de 0.23% .

Le conseil municipal décide de reconduire le placement de trésorerie destiné à l'aménagement futur de la zone IINa pour une durée de 3 mois. Une étude pré-opérationnelle pour l'aménagement de cette zone est en cours.

8 - Travaux

Madame le Maire propose au Conseil Municipal les travaux suivants :

- Eclairage public de la place centrale - Chef Lieu
- Travaux de revêtement Route des Bois et des Dagand

Le Conseil Municipal approuve la réalisation de ces travaux et autorise Madame le Maire à consulter les entreprises.

9 - Divers

Madame le Maire informe le Conseil que le poste informatique du secrétariat ne fonctionne plus correctement et propose de le changer.

Le Conseil accepte le renouvellement du poste informatique.

La séance est levée.

Epersy, le 4 novembre 2010

Madame le Maire,

Nicole PELLICOLI